

Monsieur l'Orateur, on attend que les magasins et les entrepôts soient remplis à craquer, que les usines ferment leurs portes, et que des milliers de travailleurs soient en chômage, puis on s'assure les services de trois personnes: M. Annis, d'Ottawa, M. St-Laurent, bien connu dans les milieux politiques du Québec, et un dénommé Campbell.

Monsieur l'Orateur, même si le nom de ce dernier apparaît sur les boîtes de soupe en conserve, cela ne m'empêche pas de croire que les conclusions de cette Commission seront «de la bouillie pour les chats.»

Je le répète: que le gouvernement cesse de douter de la valeur...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois lui faire remarquer que le temps qui lui était alloué est maintenant expiré.

[Traduction]

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je dirai d'emblée que tous, nous tenons à aider davantage les chômeurs. Aucun d'entre nous, j'en suis certain, ne prétendrait avoir le monopole de la bonne volonté à l'égard de ceux qui cherchent un emploi ou qui ont perdu le leur à cause de l'instabilité économique.

Comme l'indique la motion dont nous sommes saisis, cette question ne relève pas d'un seul échelon de gouvernement—ni du gouvernement fédéral isolément, ni du gouvernement municipal, ni du gouvernement provincial exclusivement. En réalité ce n'est pas seulement aux gouvernements qu'il revient de lutter contre les niveaux insuffisants de l'emploi dans notre société et l'on doit dire en toute justice que la responsabilité s'étend au-delà des gouvernements, à tous les groupes, organisés ou non et à la population tout entière du pays.

On peut prendre comme exemple le grand mouvement syndical auquel il revient de prendre des initiatives menant à des solutions satisfaisantes au problème du chômage.

La direction des sociétés a aussi une responsabilité, de même que ceux qui habitent nos collectivités agricoles. Le premier ministre l'a signalé très clairement depuis deux ans. Il a souligné à maintes reprises que pour bien gérer l'économie canadienne, il faut concevoir des solutions et des politiques qui soient non seulement satisfaisantes à brève échéance, mais susceptibles de produire les meilleurs résultats dans l'ensemble.

● (5.30 p.m.)

J'ai été à la Chambre tout l'après-midi. J'ai écouté les discours des porte-parole de l'opposition. J'ai été vivement désappointé par les discours de certains qui voudraient remplacer le gouvernement. Je félicite certains députés de l'opposition pour leur faculté d'observation hautement poussée. Certains nous ont dit ce qui n'allait pas sans offrir de solutions. J'ai une brochure rédigée par le député d'York-Sud (M. Lewis) en 1943. Cet éloquent député fut auteur à son heure. Il a défini tous les problèmes de cette époque. Il a déclaré que nous devons aug-

menter les traitements, détruire la domination des monopoles, fournir des garanties de sécurité, abandonner le colonialisme et instaurer la dignité et l'harmonie au Canada, mais il n'a pas dit comment. Il est étrange qu'après tant d'années de vie publique, cet homme continue à ne pas présenter d'idées et de solutions spécifiques en ce qui concerne le problème du chômage et les problèmes qui affligent notre économie. Nous connaissons tous son aptitude à offrir des idées originales. Il est aussi insaisissable qu'un morceau de lard dans une boîte de fèves au lard. Je ne saurais être plus modéré.

Qu'a-t-il proposé aujourd'hui? A son avis, la première mesure à prendre pour enrayer le chômage est de convoquer une conférence fédérale-provinciale-municipale. C'est loin d'être une idée révolutionnaire. Nous avons entendu la critique financière de l'opposition officielle. Il a déclaré que la situation dans les Maritimes est très difficile et que notre gouvernement doit comprendre la situation du chômage dans cette région. Il souffre d'amnésie ou de myopie, c'est le moins qu'on puisse dire. En 1958, lorsque le chef de la loyale opposition de Sa Majesté était premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il y avait un gouvernement conservateur à Ottawa. Les taux de chômage y étaient de 11.2 p. 100 en 1958, 11.1 p. 100 en 1959, 10.6 p. 100 en 1960 et 12.1 p. 100 en 1961. Nous ne devons pas perdre de vue l'histoire de notre pays. Nous vis-à-vis qui proposent des solutions faciles n'en trouvaient pas lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils le savent.

Je ne consacrerai pas beaucoup de temps à la première partie de la motion. Le ministre des Finances (M. Benson), dans son énoncé de principe du 13 octobre et dans les réponses qu'il a données depuis à des questions, a énuméré les différents choix qui s'offrent actuellement au gouvernement. En somme, notre gouvernement, comme tous les gouvernements, doit choisir. Il a dû prendre des décisions fondamentales, pour obtenir les résultats les plus durables au moyen de la quantité limitée de nouveaux fonds qu'il peut consacrer à ses fins, c'est-à-dire appliquer autant de nouvelles ressources que possible à des mesures qui profiteront de façon permanente à l'expansion de notre économie.

En juin dernier, le ministre des Finances a annoncé des versements accélérés et accrus aux provinces, représentant un total de 75 millions. En outre, les 150 millions prévus aux termes du Programme d'écoles de formation technique et professionnelle seront versés aux provinces au cours de la présente année financière et de l'année financière 1971-1972. Le 13 octobre, le ministre des Finances a déclaré que «ces mesures ont donc ajouté 150 millions à nos besoins budgétaires et 150 millions à nos besoins non budgétaires, soit un total de 300 millions, chiffre très considérable.»

Au moment de cet exposé de sa politique, le ministre a aussi annoncé qu'il solliciterait «l'approbation du Parlement pour dépenser»—et il faut se rappeler ce chiffre quand on parle d'accroître temporairement les prestations d'assurance-chômage—«60 millions de dollars en plus des crédits prévus, uniquement dans le but de réduire le chômage là où il sévit le plus». C'est ce qui se fait. «Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration utilisera un peu moins du tiers de ces crédits pour étendre